



TESTAMENT AUTHENTIQUE

**En l'office notarial de Maître LINSKY Guillaume,
Situé au 54 rue Censier, Paris 5ème
Le 9 Septembre 2013,**

Devant nous, Maître LINSKY Guillaume, notaire à Paris, département de l'Île de France, en présence des témoins soussignés,

Monsieur VISCOTERA Hervé, né le 12 Février 1952, à Bois d'Arcy, demeurant à 14 Ter Chemin de l'Etang 78590 Rennemoulin,

De nationalité Française, titulaire de la pièce d'identité numéro Y8WTBCZV4 délivrée le 17 Juillet 2009 à Versailles,

Veuf,

A déclaré vouloir disposer de ses biens après son décès par le présent testament authentique qu'il a dicté à haute voix, et que nous avons rédigé conformément à ses directives.

Article 1 : RÉVOCATION DES TESTAMENTS ANTÉRIEURS

Je révoque par le présent acte tous les testaments et codicilles que j'aurais pu faire avant ce jour, afin que seules mes présentes dispositions soient valables après mon décès.

Article 2 : NOMINATION DU LÉGATAIRE

Je lègue à Pierre VISCOTERA, né le 15 Mars 1989 à Versailles, demeurant à 33 bis rue des Bois 78430 Louveciennes, les biens suivants comme legs universels :

ma résidence principale située au 14 Ter Chemin de l'Etang 78590 Rennemoulin
mes résidences secondaires situées 1/ 24 rue des Alliés 76470 Le Tréport, 2/ 3 rue des Volubilis 17640 Vaux-sur-Mer

l'ensemble des meubles de mes résidences composées en particulier :

d'une armoire Louis Philippe

d'une chaise à sel

d'une commode Louis V

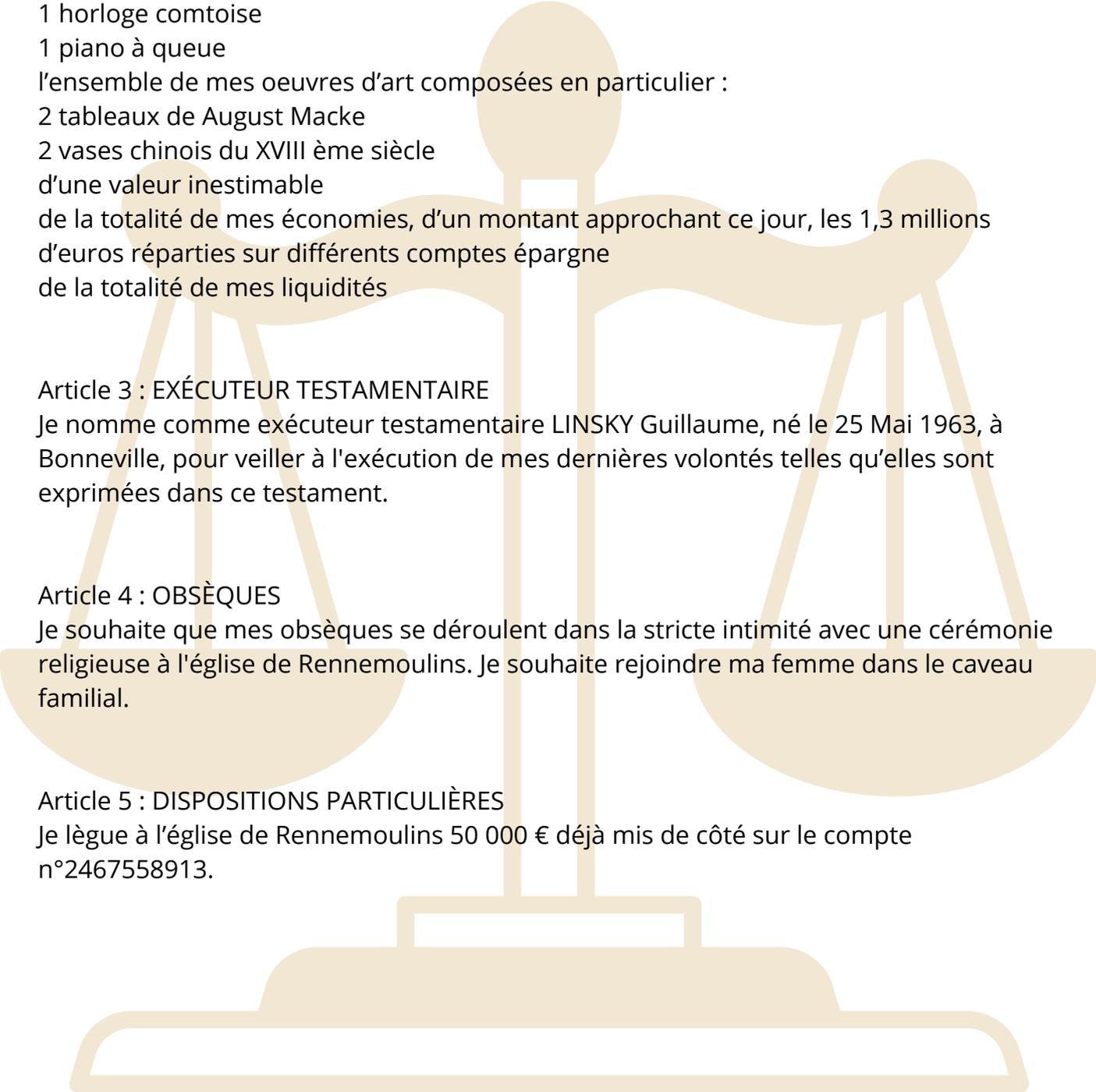
d'un buffet de chasse

d'une boudeuse

d'un chiffonnier

d'un billard anglais

d'un argentier



d'un bureau Mazarin
d'un cassone italien
d'un coffre à jouets
de 3 crapauds
6 fauteuils Voltaire
1 horloge comtoise
1 piano à queue
l'ensemble de mes oeuvres d'art composées en particulier :
2 tableaux de August Macke
2 vases chinois du XVIII ème siècle
d'une valeur inestimable
de la totalité de mes économies, d'un montant approchant ce jour, les 1,3 millions
d'euros réparties sur différents comptes épargne
de la totalité de mes liquidités

Article 3 : EXÉCUTEUR TESTAMENTAIRE

Je nomme comme exécuteur testamentaire LINSKY Guillaume, né le 25 Mai 1963, à Bonneville, pour veiller à l'exécution de mes dernières volontés telles qu'elles sont exprimées dans ce testament.

Article 4 : OBSÈQUES

Je souhaite que mes obsèques se déroulent dans la stricte intimité avec une cérémonie religieuse à l'église de Rennemoulins. Je souhaite rejoindre ma femme dans le caveau familial.

Article 5 : DISPOSITIONS PARTICULIÈRES

Je lègue à l'église de Rennemoulins 50 000 € déjà mis de côté sur le compte n°2467558913.

Article 7 : SIGNATURE

Fait à Renne-moulins, le 9 Septembre 2013

Signatures :

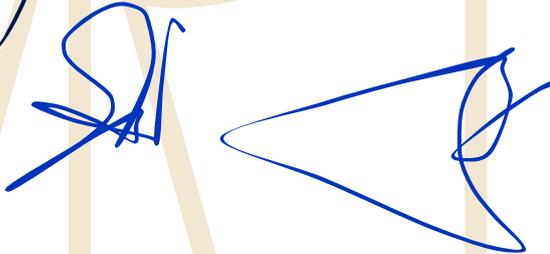
Le testateur : VISCOTERA Hervé



Le notaire : LINSKY Guillaume



Les témoins : DASEMONT André et BRETEUIL Anne-Marie



Pièces à ajouter au dossier :

Copie intégrale de l'acte de naissance du testateur.

Copie de la pièce d'identité du testateur.

Justificatif de domicile récent du testateur.

Tout autre document prouvant la propriété des biens mentionnés dans le testament.

Il est à noter que les testaments authentiques doivent être rédigés, lus et signés en présence d'un notaire et de deux témoins ou de deux notaires. Ils sont ensuite conservés par le notaire.